

N/REF : 28/04/2026 15H52 C:000053 I:02485
V/REF : AC/C45399
V/Email reçu le Mardi 28/04/2026 a 15H52

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPT
IMMEUBLE : CHRPENTIER - CPT
13 A 31, RUE CHARPENTIER
.
35700 RENNES

Rennes, le 06 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 13 RUE GUSTAVE CHARPENTIER - MR AHMED ALI 07 73 02 57 31
LOGEMENT N° 002118, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 2

—
APPELLER AVANT D'ARRIVER
MOTIF : MAUVAISES ODEURS DANS LES CANALISATIONS CUISINE
Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LES MAUVAISES ODEURS DANS LES CANALISATIONS DE LA CUISINE
SONT DUES AU SIPHON DE LA MACHINE A LAVER NON FERMÉ
NETTOYAGE DU SIPHON
REMISE EN PLACE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/04/26 a 10H17 Mme AS DARIY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	77,19
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58	20,58
TOTAL H.T.				97,77
T.V.A. a 10,00%				9,77
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>107,54</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.